

*Date de dépôt : 26 janvier 2022*

**Réponse du Conseil d'Etat**  
**à la question écrite urgente de M. Charles Sellegger : Prévalence de la vaccination parmi les employés du petit et du grand Etat**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 10 décembre 2021 le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*L'épidémie du COVID-19, apparue en Suisse début 2020, est une des préoccupations majeures de la population et de ses dirigeants politiques.*

*Depuis le début de l'année en cours, la vaccination apparaît comme le meilleur moyen de prémunir la population contre les ravages de cette maladie, qui impacte non seulement la santé des gens, mais pose de graves problèmes économiques et sociaux.*

*Considérant les contacts avec le public d'une part, et le risque élevé de contamination des non-vaccinés (avec l'impact sur les prestations minimales des services publics) d'autre part, mes questions sont les suivantes :*

- 1. Quelle est la part de fonctionnaires vaccinés pour le petit Etat, en particulier pour les entités suivantes : police (personnel sous LPol d'une part et PAT d'autre part) et DIP (personnel enseignant et personnel administratif) ?***
- 2. Quelle est la part de fonctionnaires vaccinés pour le grand Etat, en particulier pour les entités suivantes : HUG et IMAD (personnel médical et personnel administratif) ainsi que TPG ?***

*Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié pour les réponses qu'il apportera à la présente QUE.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

De telles statistiques ne sont pas connues, les informations professionnelles n'étant pas demandées lors de l'inscription à la vaccination. Pour effectuer cette dernière, le canton de Genève utilise la plateforme mise à disposition par la Confédération à tous les cantons. Lors de la vaccination, les personnes sont interrogées sur leur situation de santé. Pour information, il est demandé si la personne travaille dans un environnement médical, mais il ne s'agit pas d'une question de contrôle.

En ce qui concerne l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), le taux de collaborateurs immunisés est de 82,9%. Les pourcentages relatifs à la vaccination aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) sont, pour les deux doses, 81,3% du personnel et, pour les trois doses (booster), 30% du personnel. Les Transports publics genevois (TPG) ne tiennent pas de statistiques de vaccination de leur personnel.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Serge DAL BUSCO